



## Municipalité de Yamaska

# AVIS PUBLIC

### Demande de dérogation mineure

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, que, lors de la séance ordinaire qui aura lieu à la salle Léo-Thérout situé au 45, rue Cardin à Yamaska, le mardi 5 octobre 2021 à compter de 20 h, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**DM-2021-11 : Étude d'une demande pour permettre de régulariser une marge de recul d'un bâtiment accessoire de type grange détaché moins que le règlement de zonage, au 345, rang du Bord-de-l'Eau Ouest**

L'objet de cette demande est le suivant :

- De régulariser un agrandissement d'une grange avec une marge de recul arrière moindre que de 1.5 m, dérogeant de l'article 5.7 du règlement de zonage RY-79-2015.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en s'adressant par courriel ou par écrit au Conseil municipal, avant 16h00 le 5 octobre 2021.

Donné à Yamaska, ce 21<sup>e</sup> jour du mois septembre 2021.

Suzanne Francoeur  
Directrice générale et secrétaire-trésorière